

12° Entrer dans l'Archiconfrérie de la Bonne sainte Anne. Il en est qui ne sont point partisans des Associations religieuses à cause de certains abus. Mais de même qu'on ne condamne pas les églises sous prétexte que certaines gens en abusent, on ne doit pas non plus proscrire les Associations. Les immenses avantages qu'on en retire nous font un devoir de les encourager à la suite de la sainte Eglise et de tous les hommes de Dieu.

13° Lire les *Annales* qui publient les merveilles de sainte Anne et les répandre autant que possible. Jamais elles n'entrent seules dans une maison; elles y apportent toujours les bénédictions de la toute-puissante Mère de la Reine céleste. Renvoyer les *Annales* de la Bonne sainte Anne par pur caprice, c'est se nuire à soi-même et à tous ses intérêts.

14° Enfin propager son culte par esprit d'amour et de reconnaissance. Il est des chrétiens fort empressés de prier les Saints et de faire des pèlerinages à leurs églises, quand ils sont dans la peine, mais qui les oublient quand ils se voient soulagés. Leur dévotion est une dévotion mercenaire, intéressée. Ni Dieu, ni les Saints n'aiment les ingrats. Vous donc, âme pieuse, priez sainte Anne en tout temps: dans vos besoins, pour en obtenir le soulagement; et